

2011\_B200

**OBJET : Agriculture et forêt - Agriculture - Subventions - Attribution de subventions  
aux associations à caractère agricole pour l'année 2011**

Le 19 mai 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 mai 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PELLENCO Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(s) avec pouvoir :**

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MORBELLI Pascale - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

**Excusé(s) :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau

Monsieur Christian BURLE donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 19 MAI 2011**

Rapporteur : Monsieur Christian BURLE

**Objet : Développement Economique - Agriculture - Subventions aux associations à caractère agricole pour 2011.  
Décision du Bureau**

Dans le cadre de sa politique agricole, la CPA soutient les démarches portées par les associations et les syndicats de producteurs. Ces démarches, visant essentiellement la promotion et l'organisation de manifestations, mettent en valeur les produits et les filières de notre territoire. A ce jour, 10 associations ont déposé une demande de subvention. Le montant global sollicité s'élève à 27 500 euros.

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix a mis en place une politique d'aide aux associations à caractère agricole dans le but de participer au développement de l'agriculture sur le territoire communautaire et de promouvoir les produits du terroir.

Conformément aux critères d'attribution définis par délibération n° 2010-A099 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010, les associations qui sollicitent le soutien de la CPA doivent répondre aux critères suivants :

- Avoir un caractère agricole, les associations à caractère humanitaire, social, caritatif où les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles,

- Le siège social de l'association doit être sur le territoire de la Communauté et/ou l'opération qui fait l'objet de la demande de subvention doit se dérouler sur le territoire de la Communauté,

- L'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année sur l'autre,

- La demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'association. Le principe adopté est d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets. La subvention ne doit pas servir au fonctionnement général de l'association mais elle doit aider à concrétiser un projet.

- La subvention de la CPA sera plafonnée à hauteur de 40 % du budget prévisionnel sauf dérogations exceptionnelles

Par ailleurs, les dépenses subventionnées doivent être en lien direct avec :

- l'organisation de manifestations agricoles et de promotion des produits,
- la participation à des frais d'études,
- la participation à des frais d'équipements.

Le montant disponible sur la ligne 92-3D-6574 au budget primitif 2011 est de 150 000 €.

A ce jour 10 demandes ont été examinées lors de la commission agriculture du 22 mars 2011 pour un total de 27 500 euros. Le tableau de la page suivante indique la répartition des montants sollicités. Les fiches de synthèses de chaque association sont jointes en annexe ainsi que leurs budgets prévisionnels 2011 permettant de définir le taux de couverture des subventions votées.

N° GU 2011	SIGLE	SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	BUDGET PREVISIONNEL 2011	MONTANT DEMANDE POUR 2011	MONTANT PROPOSE PAR LE SERVICE ET ARBITRAGE DE LA COMMISSION	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011
0	SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX ET DE SALON	4 000 €	18 585 €	5 000 €	4 000 €	21,52%
0	FRVI	2 500 €	223 750 €	10 000 €	10 000 €	4,47%
128	CHEVALIERS DE L'AÏET	1 000 €	10 000 €	5 000 €	1 000 €	10,00%
139	ACOPA	2 000 €	17 700 €	3 400 €	2 000 €	11,30%
141	LES COMPAGNONS DE DYONISOS	3 000 €	50 500 €	5 000 €	3 000 €	5,94%
171	COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRETS	1 500 €	82 470 €	5 000 €	2 000 €	2,43%
172	ADEAR	1 000 €	44 980 €	4 000 €	1 500 €	3,33%
186	FDFR 13	3 000 €	80 900 €	6 000 €	3 000 €	3,71%
203	MIMET EN FETE	900 €	3 770 €	1 000 €	1 000 €	26,53%
253	FPCT	15 000 €	90 000 €	30 000 €	0	0,00%
TOTAL SUBVENTIONS PROPOSEES					27 500 €	

VU l'exposé des motifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2003-A312 du Conseil Communautaire réuni le 12 décembre 2003, mettant en place un guichet unique d'enregistrement des demandes de subvention,

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau

VU la délibération n° 2010-A099 du Conseil de Communauté réuni le 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attribution de subvention aux partenaires économiques,

VU l'avis de la Commission Agriculture du 22 mars 2011,

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** pour un montant 27 500 euros de subventions, selon la répartition définie pour les associations citées dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISER** Madame Le Président à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.
- **DIRE** que ces dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire 3D - 92 - 65 74 du budget primitif 2011 qui présente les disponibilités nécessaires.

DOSSIER N°	2011-000	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	1120	22 mars 2011	19 mai 2011	
<b>SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX ET SALON</b>				
PRESIDENT	<b>Monsieur Yves BERNARD</b>			
SIEGE	<b>AIX EN PROVENCE CEDEX</b>			
OBJET STATUTAIRE	<b>Défense et gestion de l'AOC « Huile d'Olive d'Aix-en-Provence »</b>			
OBJET DE LA DEMANDE	<b>Organisation de la 15 ème Fête de l'Huile d'Olive AOC les 10 et 11 décembre 2011 sur la place de la Rotonde</b>			
AUTRES PARTENAIRES	<b>CG 13 (12 000 €) ; CREDIT AGRICOLE (2 000 €) ;</b>			
<b>DONNEES FINANCIERES</b>				
BUDGET PREVISIONNEL	<b>18 585 €</b>	MONTANT DEMANDE	<b>5 000 €</b>	
MONTANT PROPOSE	<b>4 000 €</b>	TAUX DE COUVERTURE	<b>21,52 %</b>	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	<b>4 000 €</b>	TAUX DE COUVERTURE 2010	<b>21,52 %</b>	
OBSERVATIONS	<b>Nbre d'adhérents = 292 (10 €/ha) 1 salarié (CDI) – 1 local de 12 m<sup>2</sup> mis à la disposition par la Chambre d'Agriculture</b>			
<b>CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)</b>				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				<b>Oui</b>
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				<b>Oui</b>
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				<b>Oui</b>
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				<b>Oui</b>
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				<b>Oui</b>
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				<b>Non</b>



BUDGET PREVISIONNEL 2011  
SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX EN PROVENCE

DEPENSES	Prévisionnel
Tel/fax/PTT	2600
Fournitures Bureau	2000
Salaires, Charges	23000
Loyer Charges Assurance	3000
Déplacement personnel/comité	2000
Fête de L'huile	18585
Communication, relation ext	4000
réimpression dépliant	5000
Gestion AOC/OTC	2 000
Cotisations organismes	800
Divers	2200
<b>Total</b>	<b>65085</b>
RECETTES	
Cotisations adhérents	11300
Recette Fête de l'Huile	4510
Subvention CG 13	12000
Subvention CPA	5000
Subvention Crédit Agricole	2000
Cotisations AOC	22500
Participation interprofession	4500
Autres financements	3275
<b>Total</b>	<b>65085</b>

Syndicat AOC Huile d'Olive d'Aix en Provence  
Maison des Agriculteurs  
22, avenue Henri Pontier - Bureau 210 - Bld. Alpilles  
13626 AIX-EN-PROVENCE cedex 1  
Tel/Fax: 04 42 96 37 08  
Siret 418 662 664 00014 - APE 940 Z



SYNDICAT A.O.C.  
HUILE D'OLIVE D'AIX EN PROVENCE

Maison des Agriculteurs  
22, avenue Henri Pontier - Bureau 210 - Bâtiment Alpilles - 13626 Aix en Provence cedex 1 - Tél/Fax : 04 42 96 37 08 - huilcoliveoacaix@orange.fr  
SIRET : 418 662 664 00014 - APE 940 Z

DOSSIER N°	2011-0	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	110467	22 mars 2011	19 mai 2011	
<b>FEDERATION DES VIGNERONS INDEPENDANTS DE LA REGION PACA</b>				
PRESIDENT	<b>Monsieur Thomas MONTAGNE</b>			
SIEGE	<b>AIX EN PROVENCE CEDEX</b>			
OBJET STATUTAIRE				
OBJET DE LA DEMANDE	<b>Organisation de la 3ème Edition du Salon Professionnel International des Vignerons Indépendants de la Région PACA "BLUE WINE EXPO" les 7 et 8 février 2011 - manifestation organisée tous les 2 ans</b>			
AUTRES PARTENAIRES	<b>CR SOLLICITE POUR 60 000 €, CG 13, 83 ET 84 SOLLICITES POUR 50 000 €, MPM SOLLICITE POUR 15 000 €</b>			
<b>DONNEES FINANCIERES</b>				
BUDGET PREVISIONNEL	<b>223 750 €</b>	MONTANT DEMANDE	<b>10 000 €</b>	
MONTANT PROPOSE	<b>10 000 €</b>	TAUX DE COUVERTURE	<b>4,47 %</b>	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010		TAUX DE COUVERTURE 2010	<b>5,81 %</b>	
OBSERVATIONS	<b>Attention : Excédent de trésorerie en 2009 = 234 056 €.</b>			
<b>CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)</b>				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				<b>oui</b>
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				<b>oui</b>
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				<b>oui</b>
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				<b>oui</b>
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				<b>Oui</b>
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				<b>Non</b>

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011**

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour les Directions « Economie », « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	7 et 8 février 2011
Lieu(x) de réalisation	Palais du Pharo Marseille
Contenus et objectifs de l'action	Salon professionnel du Vin
Public(s) ciblé(s)	Amateurs professionnels
Nombre de participants / exposants	125
Nombre de spectateurs / visiteurs	510
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée .....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription .....€)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats <i>matériaux</i>	13600	Vente <i>exposants</i>	84750
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	7000	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations <i>pharo</i>	35400	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		.....	
<i>Imprimés</i>	38500	.....	60000
<i>Montage démontage</i>	254900	Département (s)	
<i>Fabrication stands</i>	11900	.....	50000
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		.....	15000
Publicités	51900	Communauté du Pays d'Aix	
Déplacements, missions	4000	Organismes sociaux (à détailler)	
<i>AKTud (Juge-Vue)</i>	6539	Fonds Européens	
Charges de personnel		CNASEA (emplois aidés)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges sociales		.....	4000
Autres charges de personnel	29371	<i>credit agricole</i>	
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>223750</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>223750</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolet
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévoles	Dons en nature

**Signature du Président**

Fait à *au havre le* ..... le *23/02/10*

Signature du Président

*Thomas Montagne*  
*A. R. T.*

Cachet de l'Association



**FEDERATION DES VIGNERONS INDEPENDANTS  
DE LA REGION PACA**  
Maison des Agriculteurs 85  
Avenue Henry Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
Tél : 04 42 33 54 91 ou 04 42 23 06 04 - Fax : 04 42 21 65 26  
vigneron.13@wanadoo.fr

DOSSIER N°	2011-128	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	115654	22 mars 2011	19 mai 2011	
<b>CONFRERIE DES CHEVALIERS DE L'AIET OU DE L'AIOLI</b>				
PRESIDENT	<b>Monsieur Marcel COLOMBANI</b>			
SIEGE	<b>FUVEAU</b>			
OBJET STATUTAIRE	<b>Promotion des produits du terroir provençal : vins, gastronomie, aioli ...</b>			
OBJET DE LA DEMANDE	<b>Organisation du rassemblement des confréries de la Région PACA et d'Italie à TRETTS le 9 octobre 2011</b>			
AUTRES PARTENAIRES	<b>CG 13 = 3 000 €</b>			
<b>DONNEES FINANCIERES</b>				
BUDGET PREVISIONNEL	<b>10 000 €</b>	MONTANT DEMANDE	<b>5 000 €</b>	
MONTANT PROPOSE	<b>1 000 €</b>	TAUX DE COUVERTURE	<b>10 %</b>	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	<b>1 000 €</b>	TAUX DE COUVERTURE 2010	<b>12,5%</b>	
OBSERVATIONS				
<b>CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)</b>				
Convergence avec les criteres d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				<b>oui</b>
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				<b>oui</b>
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				<b>oui</b>
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				<b>oui</b>
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				<b>Oui</b>
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				<b>Oui</b>

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011**

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association.

\* Pour les Directions « Economie », « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	9 octobre 2011
Lieu(x) de réalisation	13530 TRETZ Salle des Colombes
Contenus et objectifs de l'action	Rassemblement des Confrères PACA, Tra P. e Finca
Public(s) ciblé(s)	300 personnes environ
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	Toute la journée Dimanche 9/10/2010
Entrées payantes	cui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	cui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : .....€)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	500
Achats	5000	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	1500	Cotisations	500
<b>Services extérieurs</b>			
Locations		<b>Subventions demandées :</b>	
Entretien	400	Etat (à détailler)	
Assurances	100	.....	
		Région (s)	1000
		Département (s)	3000
		Commune (s)	0
<b>Autres Services extérieurs</b>		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	5000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	1000	Fonds Européens	
Déplacements, missions	2000	CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>10.000</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>10.000</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature

**Signature du Président**

Fait à Lubecan le 16/10/2010

Signature du Président



Cachet de l'Association



DOSSIER N°	2011-139	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	6403	22 mars 2011	19 mai 2011	
<b>ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX ET SA CONFRERIE</b>				
PRESIDENT	Monsieur Olivier GAUBENS			
SIEGE	AIX EN PROVENCE CEDEX			
OBJET STATUTAIRE				
OBJET DE LA DEMANDE	<b>1. Actions de défense, d'aide à l'entretien et au développement de l'olivier en Pays d'Aix</b> <b>2. Promotion de l'Huile d'Olive du Terroir et de l'AOC "Huile d'Olive du Pays d'Aix en Provence" avec la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier du Pays d'Aix.</b>			
AUTRES PARTENAIRES	CG 13 = 1 200 €, COMMUNES = 3 400 €			
<b>DONNEES FINANCIERES</b>				
BUDGET PREVISIONNEL	14 300 €	MONTANT DEMANDE	3 400 €	
MONTANT PROPOSE	2 000 €	TAUX DE COUVERTURE	11,30 %	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	2 000 €	TAUX DE COUVERTURE 2010	19,55%	
OBSERVATIONS				
<b>CRITERES D'ATTRIBUTION</b> (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				<b>oui</b>
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				<b>oui</b>
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				<b>oui</b>
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				<b>oui</b>
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				<b>Oui</b>
AVIS FAVORABLE DU MAIRE				<b>Non</b>

**ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX  
CONFRERIE DES CHEVALIERS DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX**

Le 10 décembre 2010

OBJET: DESCRIPTIF DE L'ACTION / MANIFESTATION

**1) Présentation de l'action**

Nous sollicitons le soutien financier de la communauté du Pays d'Aix au titre de nos dépenses pour les actions et manifestations qui sont détaillées dans notre programme d'activités 2010 concernant :

- Défense, Aide à l'Entretien et Développement de l'Olivier
- Promotion de l'Huile d'Olive du Pays d'Aix en Provence

Notamment parmi les plus connues :

- La Confrérie des Chevaliers de l'Olivier du Pays d'Aix en Provence
- L'organisation de la Fête de l'Huile Nouvelle en décembre à Aix en collaboration avec le syndicat AOC huile d'Olive Aix en Provence
- Le stand ACOPA de propagande et d'initiation à la dégustation de l'huile d'Olive
- Les démonstrations de taille d'olivier
- Nos conseils techniques mensuels (Flashes techniques) pour l'entretien des Oliveraies
- Notre publication oléicole semestrielle
- Nos actions pédagogiques en milieu scolaire

**2) Budget prévisionnel**

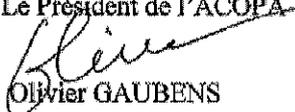
Nous avons établi notre budget prévisionnel comme ci-après :

ACTION/MANIFESTATION	FINANCEMENT PREVISIONNEL
- Défense, Aide à l'Entretien et Développement de l'olivier 14.3 00 euros	- Ressources propres 5.800 euros - Subventions demandées :
- Promotion Huile d'Olive du Terroir et AOC Aix en Provence 3.400 euros	Communauté Pays d'Aix 3.400 euros CG 13 3.800 euros Région PACA 4.700 euros
<b>TOTAL 17.700 euros</b>	<b>TOTAL 17.700 euros</b>

Le Trésorier de l'ACOPA

  
Raymond ZICARO

Le Président de l'ACOPA

  
Olivier GAUBENS

Siège Social : Maison des Agriculteurs - 22, avenue Henri Pontfier - Aix en Provence

Siège Administratif : Maison des associations - 22, cours Aristide Briand - La Fare les Oliviers -

DOSSIER N° 2011 - 141	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 114217	22 mars 2011	19 mai 2011	
<b>LES COMPAGNONS DE DYONISOS</b>			
PRESIDENT	Madame Francine RAVOIRE		
SIEGE	PERTUIS		
OBJET STATUTAIRE	Défendre, promouvoir et organiser des animations autour des vins du terroir, de la gastronomie, des arts et des traditions.		
OBJET DE LA DEMANDE	3ème Edition du concours et du salon des vins et de la gastronomie de PERTUIS les 12 et 13 mars 2011		
AUTRES PARTENAIRES	SUBV. 2009 : 17 500 € (TOUTES COLLECTIVITES CONFONDUES)		
<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PREVISIONNEL	50 500 €	MONTANT DEMANDE	5 000 €
MONTANT PROPOSE	3 000 €	TAUX DE COUVERTURE	5,94 %
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	3 000 €	TAUX DE COUVERTURE 2010	8,84%
OBSERVATIONS			
<b>CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)</b>			
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010			
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE	oui		
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE	oui		
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE	oui		
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.	oui		
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES	Oui		
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE	Non		

### DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011

**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour les Directions « Economie », « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	12 et 13 Mars 2011
Lieu(x) de réalisation	PERCHY - 84100
Contenus et objectifs de l'action	3 <sup>e</sup> Edition Concours et Salon des Vins
Public(s) ciblé(s)	L'ENSEMBLE DES PRODUCTEURS ET VEGILLANTS PACA
Nombre de participants / exposants	3000 EXPOSITIONNELS DE LA REGION PACA
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	4 JOURS DE PRESENTATION A 2 JOURS DE MARCHÉ
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : .....€)

### BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

Ne pas indiquer les centimes d'euro

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats		Vente	18000
Prestations de services	1500	Autres produits	
Matières et fournitures	2400	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>	500		
Locations	4000	<b>Subventions demandées :</b>	
Entretien	200	Etat (à détailler)	
Assurances	400	.....	
		Région (s)	3000
		Département (s)	2000
		.....	
		Commune (s)	3000
		.....	
<b>Autres Services extérieurs</b>		Communauté du Pays d'Aix	5000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	19000	Fonds Européens	
Déplacements, missions	3000	CNASEA (emplois aidés) CAC	5500
<b>Frais administratifs</b>	2000	Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b> CFE	1500	(PARENIA, R.S.M.C. ENTREPRISE)	9000
Salaire brut			
Charges sociales	4000		
Autres charges de personnel			
<b>Autres frais généraux</b>	1500		
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>50500</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>50500</b>

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	13500
Mise à disposition (biens & prestations)	6500	Prestations en nature	6500
Personnel bénévole	13500	Dons en nature	

#### Signature du Président

Fait à ..... le 15/03/2010

Signature du Président

Cachet de l'Association

*[Signature]*

Les Compagnons de  
Dionysos

Produit et distribué d'après des Vins de France, de France  
et de la Gastronomie et des Traditions

DOSSIER N° 2011 - 171	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 23	22 mars 2011	19 mai 2011	
<b>COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRETS</b>			
PRESIDENT	Monsieur Fabien DOUDON		
SIEGE	TRETS		
OBJET STATUTAIRE	Organiser des actions de promotion du territoire		
OBJET DE LA DEMANDE	1. Concours complet du Cheval de Trait (fin mars) - 1 000 euros 2. Foire de printemps : 13 mars ; 1 000 euros 3. Foire Horticole (avril) ; 1 000 euros 4. Foire de la Saint-Barthélémy (août) ; 1 000 euros 5. Marché de Noël : 1 000 euros		
AUTRES PARTENAIRES	SUBV. PERÇUES EN 2009 : CR PACA = 5 000 € ; CG 13 = 22 000 € ; COMMUNE = 14 000 €		
<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PREVISIONNEL	82 470 €	MONTANT DEMANDE	5 000 €
MONTANT PROPOSE	2 000 €	TAUX DE COUVERTURE	2,43 %
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	1 500 €	TAUX DE COUVERTURE 2010	4,11 %
OBSERVATIONS			
<b>CRITERES D'ATTRIBUTION</b> (délibération 2010-A099)			
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010			
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE	oui		
LE SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ÊTRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE	oui		
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE	oui		
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.	oui		
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES	Oui		
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE	Oui		

1

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011**  
**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour les Directions « Economie », « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	FIN MARS	
Lieu(x) de réalisation	TRETS.	
Contenus et objectifs de l'action	Concours complet du cheval de trait	
Public(s) ciblé(s)	Tout Public	
Nombre de participants / exposants		
Nombre de spectateurs / visiteurs		
Durée de l'action	1 jour	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : .....€)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
 Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1250	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>			
Locations	550		
Entretien		<b>Subventions demandées :</b>	
Assurances	200	Etat (à détailler)	
Frais Postaux + telacom	900	Région (s)	2000
Divers	600	Département (s)	3300
		Commune (s)	1000
<b>Autres Services extérieurs</b>		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	1000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	2000	Fonds Européens	
Déplacements, missions		CNASEA (emplois aidés)	1300
		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>		Crédit Agricole	700
Salaires bruts	2000	Genardet	200
Charges sociales	2000		
Autres charges de personnel	1000		
<b>Autres frais généraux</b>			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>9500</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>9500</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature

**Signature du Président**

Fait à Dauts le 19/11/10 **COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRETS**

Signature du Président

Cachet

11 avenue Jean Jaures  
 13530 TRETS  
 Tél. 04 42 37 55 33  
 Fax 09 33 19 45 84

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011**  
**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

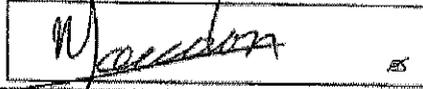
\* Pour les Directions « Economie » « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	13 mars 2011.
Lieu(x) de réalisation	TRETS.
Contenus et objectifs de l'action	Foire de Printemps.
Public(s) ciblé(s)	Tout Public
Nombre de participants / exposants	400
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : 5/7,0€)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
 Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1000	Vente	
Prestations de services	5000	Autres produits	
Matières et fournitures	4000	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>			
Locations	2000		
Entretien		<b>Subventions demandées :</b>	
Assurances	400	Etat (à détailler)	
Frais Postaux	500	Région (s)	2000
Frais Divers	1800	Département (s)	4000
Reception	1000	Commune (s)	16900
Autres Services extérieurs		Comm. rég. Communale	1000
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	
Publicité	2500	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Loyer	1500	CNASEA (emplois aidés)	1600
Charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Salaires bruts	2000		
Charges sociales	1000		
Autres charges de personnel	1000		
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>25500</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>25500</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature

**Signature du Président**  
 Fait à Trets le 19/11/10  
 Signature du Président  COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRETS  
 11 avenue Jean Jaurès  
 13530 TRETS  
 Tél. 04 42 37 55 33  
 Fax 09 59 19 45 84

3

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011**  
**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour les Directions « Economie », « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Mois Avril Date 01/04/10
Lieu(x) de réalisation	Trets
Contenus et objectifs de l'action	Foire Horticole
Public(s) ciblé(s)	Tout Public
Nombre de participants / exposants	50
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 Jour
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : 5/17...€)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
 Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1200	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>			
Locations	550		
Entretien		<b>Subventions demandées :</b>	
Assurances	100	Etat (à détailler)	
Frais Postaux Telecoma	600	Région (s)	2000
Divers	600	Département (s)	1500
		Commune (s)	2700
<b>Autres Services extérieurs</b>		<b>Communauté du Pays d'Alx</b>	1000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	1500	Fonds Européens	
Déplacements, missions		CNASEA (emplois aidés)	1300
		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires bruts	2000		
Charges sociales	1000		
Autres charges de personnel	1000		
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>8500</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>8500</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévoles	Dons en nature

**Signature du Président**

Fait à Trets le 19/11/10

Signature du Président: *[Signature]*

**DES FOIRES DE TRETTS**  
 Cachet de l'Association  
 Avenue Jean Jaures  
 13530 TRETTS  
 Tél. 04 42 37 55 33  
 Fax 09 53 19 45 84

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011**

**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour les Directions « Economie » « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1 <sup>ère</sup> Samedi du Mois Adulte
Lieu(x) de réalisation	TRETS
Contenus et objectifs de l'action	Foire de la St Balthélemy
Public(s) ciblé(s)	Tout Public
Nombre de participants / exposants	300
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 Jour
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée .....€)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : S./M...€)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011**

**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**

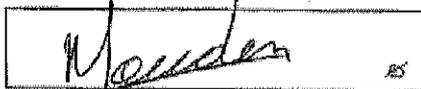
Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	3500	Vente	
Prestations de services	1250	Autres produits	
Matières et fournitures	4000	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>			
Locations	350		
Entretien	500	<b>Subventions demandées :</b>	
Assurances	400	Etat (à détailler)	
Frais Postaux & téléphone	1000	Région (s)	2000
Frais Divers	800	Département (s)	4600
		Commune (s)	14000
<b>Autres Services extérieurs</b>		Communauté du Pays d'Aix	1000
Honoraires	2500	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	3000	Fonds Européens	
Déplacements, missions		CNASEA (emplois aidés)	1500
Loyer	2000	Autres recettes attendues (à détailler)	600
<b>Charges de personnel</b>		..... Crédit Agricole .....	
Salaires bruts	9000		
Charges sociales	1000		
Autres charges de personnel			
<b>Autres frais généraux</b>			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>93500</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>23500</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature

**Signature du Président**

Fait à Trets le 19/11/10

Signature du Président  


**COMITE PERMANENT  
DES FOIRES DE TRETS**

11 avenue Jean Jaures  
13530 TRETS

Tél. 04.42.37.55.33  
Fax 09.53.19.45.84

5

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011**  
**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

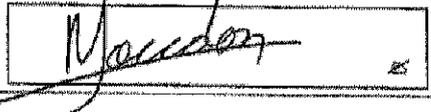
\* Pour les Directions « Economie » « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Décembre
Lieu(x) de réalisation	Trets
Contenus et objectifs de l'action	Marché de Noël
Public(s) ciblé(s)	Tout public
Nombre de participants / exposants	100
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : 25% group)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
 Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1250	Vente	
Prestations de services	1500	Autres produits	
Matières et fournitures	7000	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>			
Locations	550		
Entretien		<b>Subventions demandées :</b>	
Assurances	500	Etat (à détailler)	
Frais Postaux + Telecom	1000	Région (s)	2000
Divers	300	Département (s)	1970
Reception	100	Commune (s)	9000
Autres Services extérieurs		Comm. Rég. Communale	1000
Honoraires		Communauté de Pays d'Aix	
Publicité	1000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Loyer	2870	ONISEA (emplois aidés)	1300
Charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Salaires bruts	2000	Credit Agricole	400
Charges sociales	1000		
Autres charges de personnel	1000		
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>15670</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>15670</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature

**Signatures du Président**  
 Fait à Trets le 19/11/10  
 Signature du Président:   
 Cache de l'Association: 

DOSSIER N° 2011 -172	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 113904	22 mars 2011	19 mai 2011	
<b>ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL</b>			
PRESIDENT	Monsieur Mattia SIFFREDI		
SIEGE	PELISSANNE		
OBJET STATUTAIRE	Aide aux initiatives à caractère agricole (emploi, installations, ...)		
OBJET DE LA DEMANDE	<p><b>2 actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un vide-hangar agricole organisé à Lambesc les 1 et 2 octobre 2011 permettant l'achat et la vente de matériel d'occasion, des échanges entre paysans et porteurs de projets; cette foire sera jalonnée d'animations festives (3 000 €)</li> <li>- accompagnement à l'installation durable de porteurs de projet (1 000)</li> </ul>		
AUTRES PARTENAIRES	SUB 2010 : CG 13 = 50 000 € ; CR PACA = 15 000 €		
<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PREVISIONNEL	44 980 €	MONTANT DEMANDE	4 000 €
MONTANT PROPOSE	1 500 €	TAUX DE COUVERTURE	3,33 %
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	1 000 €	TAUX DE COUVERTURE 2010	3,23 %
OBSERVATIONS	<p><b>Le personnel de l'association se compose de 2 CDI et 2 CDD (emplois aidés) ;</b>  <b>L'association compte une centaine d'adhérents dont les cotisations varient entre 10 et 110 €</b></p>		
<b>CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)</b>			
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010			
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE			<b>oui</b>
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE			<b>oui</b>
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE			<b>oui</b>
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.			<b>oui</b>
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES			<b>Oui</b>
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE			<b>Non</b>

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011**

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour les Directions « Economie », « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1 et 2 octobre 2011
Lieu(x) de réalisation	LANGESSE (NPA)
Contenus et objectifs de l'action	Vide Haras Agricole avec ateliers de
Public(s) ciblé(s)	Producteurs, Candidats à l'installation
Nombre de participants / exposants	30
Nombre de spectateurs / visiteurs	500
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : .....€)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

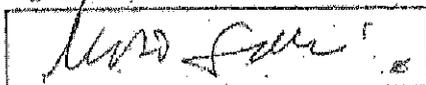
Ne pas indiquer les centimes d'euro

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	7140
Achats		Vente	
Prestations de services	5100	Autres produits	
Matières et fournitures	2500	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>			
Locations	1000		
Entretien		<b>Subventions demandées :</b>	
Assurances		Etat (à détailler)	
		Région (s)	10000
		Département (s)	10000
		Commune (s)	2000
<b>Autres Services extérieurs</b>		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	3000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	5000	..... F.I.S.A.	700
Déplacements, missions	1000	Ponds Européens	
		OMASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		.....	
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires bruts + Charges	15315		
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>32840</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>32840</b>

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolet	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	

Fait à PELISSANNE le 13/12/2010

Signature du Président



Cachet de l'Association

**ADEAR 13**  
10, Av. Général de Gaulle  
13330 PELISSANNE  
Tél. : 04 90 55 17 86  
Fax : 04 90 55 78 23

### DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour les Directions « Economie », « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2011
Lieu(x) de réalisation	CPA
Contenus et objectifs de l'action	Accompagnement à l'installation
Public(s) ciblé(s)	Porteurs de Projets
Nombre de participants / exposants	15
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

### BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

Ne pas indiquer les continus d'uros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>	<b>1 733</b>	<b>Ressources propres</b>	<b>2 200</b>
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs	1 479		
Locations			
Entretien		<b>Subventions demandées :</b>	
Assurances		Etat (à détailler)	1 300
		..... A.D.S.E.C. ....	
		Région (s)	
		Département (s)	7 600
		Commune (s)	
Autres Services extérieurs		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	<b>1 000</b>
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité		Fonds Européens	
Déplacements, missions	500	CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires bruts	8 048		
Charges sociales			
Autres charges de personnel	450		
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>12 140</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>12 100</b>

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	

Signature du Président

Fait à PELISSANNE le 12/12/10.

Signature du Président

Cachet de l'Association  
ADEAR 13  
10, Av. Général de Gaulle  
13330 PELISSANNE  
Tél : 04 90 55 17 86  
Fax : 04 90 55 78 23

DOSSIER N° 2011 -186	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU	
TIERS N° 4021	22 mars 2011	19 mai 2011		
<b>FEDERATION DES FOYERS RURAUX DES BDR</b>				
PRESIDENT	Monsieur Guy COULLAUD			
SIEGE	CHARLEVAL			
OBJET STATUTAIRE	Education populaire au milieu rural – actions à caractère social – pédagogie à l'environnement			
OBJET DE LA DEMANDE	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développement des actions de sensibilisation et de formation à l'Ecologie pratique (jardinage et agriculture biologique)</li> <li>2. Mise en œuvre d'une plateforme collective de broyage avec les agriculteurs bio de la Roque d'Anthéron,</li> <li>3. Diversification de l'activité "ouverture estivale du jardin aux touristes"</li> <li>4. Accueil des stagiaires en formation agricole</li> </ol>			
AUTRES PARTENAIRES	EN 2009, LE MONTANT DES SUBVENTIONS S'ELEVAIT A 74 000 EUROS : ETAT = 12 000 €, CR PACA = 8 000 €, CG 13 = 43 000 €, + SUBVENTIONS PIVEES			
<b>DONNEES FINANCIERES</b>				
BUDGET PREVISIONNEL	80 900 €	MONTANT DEMANDE	6 000 €	
MONTANT PROPOSE	3 000 €	TAUX DE COUVERTURE	3,71 %	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	3 000 €	TAUX DE COUVERTURE 2010	7,68 %	
OBSERVATIONS	l'association compte 5 300 adhérents ; la cotisation est de 12 €/adhérent			
<b>CRITERES D'ATTRIBUTION</b> (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				<b>oui</b>
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				<b>oui</b>
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				<b>oui</b>
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				<b>oui</b>
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40.% DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				<b>Oui</b>
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHERON				<b>Oui</b>

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011**

**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour les Directions « Economie » « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en oeuvre prévue	toute l'année
Lieu(x) de réalisation	CROO - JARDIN La Roque d'Ardh
Contenus et objectifs de l'action	Spécialisation / Formation jardinage écologique
Public(s) ciblé(s)	Tout public / Jardinistes / Agriculteurs
Nombre de participants / exposants	500
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	Tout au long de l'année
Entrées payantes (participations libres)	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : .....€)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011**

**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**

Ne pas indiquer les centimes d'euros

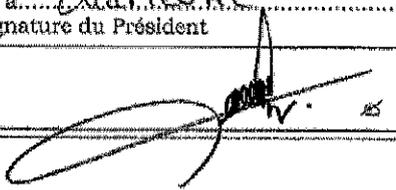
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	12 000	Vente	
Prestations de services	4 000	Autres produits (participations)	2 000
Matières et fournitures	1 500	Cotisations	14 000
<b>Services extérieurs</b>			
Locations	612	<b>Subventions demandées :</b>	
Entretien	2 000	Etat (à détailler)	
Assurances	3 000	ASP... SERVICE A.S.P.	12 000
		Région (s)	
		Département (s)	10 000
		Commune (s)	
<b>Autres Services extérieurs</b>		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	6 000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	1 500	ASA	1 500
Déplacements, missions	3 000	Fonds Européens	
		CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>		ASPE... AN... ASPE... G013	48 000
Salaires bruts	33 588		
Charges sociales	19 700		
Autres charges de personnel service civique	7 600		
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>80 900</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>80 900</b>

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolet	1 000
Mise à disposition (biens & prestations)	9 000	Prestations en nature	1 000
Personnel bénévole	1 000	Dons en nature	

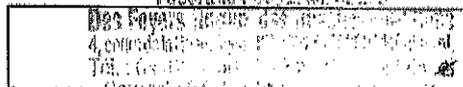
**Signature du Président**

Fait à... Charleval ..... le 13/12/2010

Signature du Président



Cachet de l'Association Départementale



DOSSIER N° 2011 - 203	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 2599	22 mars 2011	19 mai 2011	
<b>MIMET EN FETE</b>			
PRESIDENT	Monsieur Roger GAUTHIER		
SIEGE	MIMET		
OBJET STATUTAIRE	Organisation et gestion des fêtes et festivités sur la commune de MIMET		
OBJET DE LA DEMANDE	Organisation de la 21 ème Foire aux Miels, à la gastronomie et à l'Artisanat le 16 octobre 2011 à MIMET, une cinquantaine d'exposants avec au programme : 2 conférences, 1 démonstration d'extraction de miel, 1 ouverture de ruche, concours des meilleurs miels... etc		
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE = 300 EUROS		
<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PREVISIONNEL	3 770 €	MONTANT DEMANDE	1 000 €
MONTANT PROPOSE	1 000 €	TAUX DE COUVERTURE	26,53 %
SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2010	900 €	TAUX DE COUVERTURE 2010	7,68 %
OBSERVATIONS			
<b>CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)</b>			
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010			
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE	Oui		
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE	Oui		
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE	Oui		
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.	Oui		
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES	Oui		
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE	Oui		

## DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011

**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.**  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour les Directions « Economie » « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	16 Octobre 2011
Lieu(x) de réalisation	Centre village, mairie / Salle des fêtes
Contenus et objectifs de l'action	faire connaître le monde apicole
Public(s) ciblé(s)	tout public
Nombre de participants / exposants	50 exposants - 2 conférenciers
Nombre de spectateurs / visiteurs	1000
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : .....€)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ....6....€)

## BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1000	Vente	700
Prestations de services	750	Autres produits	400
Matières et fournitures		Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>			
Locations			
Entretien		<b>Subventions demandées :</b>	
Assurances	100	Etat (à détailler)	
		Région (s)	
		Département (s)	
		Commune (s)	300
<b>Autres Services extérieurs</b>		Communauté du Pays d'Aix	1000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité		Fonds Européens	
Déplacements, missions		CNASEA (emplois aidés)	1370
		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires bruts			
Charges sociales	1400		
Autres charges de personnel	520		
<b>Autres frais généraux</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3770</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>3770</b>

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	1400
Personnel bénévole	1400	Dons en nature	

### Signature du Président

Fait à Mimet le 29/11/2010

Signature du Président

*Georgette*

Cachet de l'Association

ASS. MIMET EN FÊTE  
Mairie de Mimet - 13105 MIMET  
Tél. 04 42 61 07 06  
mimetenfe@fics.fr  
SIRET 439 724 246 00012

DOSSIER N° 2011 - 253	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 3885	22 mars 2011	19 mai 2011	
<b>FEDERATION DE PROVENCE DU CHEVAL DE TRAIT</b>			
PRESIDENT	<b>Monsieur Alain TRINCHERO</b>		
SIEGE	<b>TRETS</b>		
OBJET STATUTAIRE	<b>Encourager et promouvoir les initiatives destinées à réhabiliter les utilisations du cheval de trait</b>		
OBJET DE LA DEMANDE	<b>Organisation du National du Cheval de Trait 2011</b>		
AUTRES PARTENAIRES	<b>CG 13 = 1 150 €, COMMUNE DE TRETS = 300 €</b>		
<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PREVISIONNEL	<b>90 000 €</b>	MONTANT DEMANDE	<b>30 000 €</b>
MONTANT PROPOSE	<b>0 €</b>	TAUX DE COUVERTURE	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	<b>15 000 €</b>	TAUX DE COUVERTURE 2010	<b>7,68 %</b>
OBSERVATIONS	<b>Attention : la subvention CPA en 2010 a porté sur le fonctionnement général et non sur l'action.</b>		
<b>CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)</b>			
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010			
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE	<b>Oui</b>		
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE	<b>Oui</b>		
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE	<b>Oui</b>		
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.	<b>Oui</b>		
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES	<b>Oui</b>		
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE	<b>Oui</b>		

### DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2011

**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour les Directions « Economie » « Culture » et « Sports », veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Octobre 2011	
Lieu(x) de réalisation	Trets	
Contenus et objectifs de l'action	National 2011	
Public(s) ciblé(s)	Tous Publics	
Nombre de participants / exposants	50	
Nombre de spectateurs / visiteurs	environ 3000	
Durée de l'action	2 jours	
Entrées payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	(montant de l'entrée : <i>non</i> ) déterminé
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	(montant de l'inscription : <i>non</i> ) déterminé

### BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

Ne pas indiquer les centimes d'euros

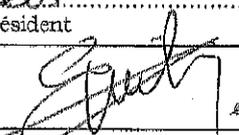
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	2500	Vente	
Prestations de services	5800	Autres produits	3500
Matières et fournitures	5000	Cotisations	1000
<b>Services extérieurs</b>			
Locations	19500		
Entretien	3000	<b>Subventions demandées :</b>	
Assurances	1000	Etat (à détailler)	
		.....	
		Région (s)	25000
		Département (s)	25000
		Commune (s)	
<b>Autres Services extérieurs</b>		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	30000
Honoraires	10000	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	16000	Fonds Européens	
Déplacements, missions, Réception, Hébergement	37500	CNASEA (emplois aidés)	
<b>Charges de personnel</b>		Autres recettes attendues (à détailler)	
Salaires bruts		..... <i>Partenaires privés</i>	5500
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux	700		
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>90000</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>50000</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature

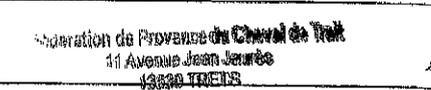
#### Signature du Président

Fait à Trets le 06/12/2010

Signature du Président



Cachet de l'Association

  
 Association de Provence du Cheval de Trait  
 11 Avenue Jean Jaurès  
 13200 Trets  
 Tél. 04 42 57 55 53  
 Fax 04 93 19 45 54

**OBJET : Agriculture et forêt - Agriculture - Subventions - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole pour l'année 2011**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



Acte rendu exécutoire par transmission  
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence  
Le **25 MAI 2011**